

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 2 (1924)

Artikel: La restauration du temple la Madeleine
Autor: Martin, Camille
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA RESTAURATION DU TEMPLE LA MADELEINE

Camille MARTIN.

Tout architecte qui restaure un édifice ancien ne peut s'attendre à rencontrer l'approbation de ses contemporains. Son œuvre est généralement critiquée à la fois par ses confrères et par le public. Ce mécontentement tient parfois à des raisons particulières dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer. Il est dû le plus souvent à des causes générales, indépendantes des lieux et des hommes.

Pour beaucoup de gens, restaurer un édifice, c'est ne rien changer à un état de choses auquel ils étaient accoutumés. Peu importe que le monument soit ou ne soit pas beau, qu'il ait conservé ou non sa forme primitive, qu'il doive répondre à des exigences pratiques, il doit demeurer tel qu'il est à ce moment donné. Tout changement est un sacrilège. Toute adjonction est une profanation.

Pour d'autres personnes, un monument ancien est l'expression de l'art d'un certain temps, c'est une composition qui doit être présentée dans un style uniforme, en écartant tout élément qui a été ajouté à une époque où l'on travaillait dans un autre esprit, en proscrivant même toute innovation qui ne serait pas revêtue de la forme archaïque à laquelle on a donné sa préférence.

Pour certains esprits qui veulent appliquer à l'architecture la méthode historique, un édifice du passé est un document, ou plutôt une collection de documents qui ont chacun une égale valeur. Il importe donc de les mettre, les uns comme les autres, en évidence, de rechercher au besoin ceux d'entre eux qui avaient pu être cachés, de disséquer pour ainsi dire le corps du monument, pour la plus grande joie des archéologues, et généralement pour le malheur de ceux qui ne considèrent pas une œuvre d'art au seul point de vue de la chronologie.

Il est évidemment difficile de concilier des points de vue aussi divers, car restaurer un édifice, ce n'est pas seulement le conserver, le reconstituer ou l'analyser, c'est, dans la plupart des cas, le rendre susceptible de remplir, sous sa forme ancienne, son rôle actuel. Sauf de rares exceptions, un monument historique demeure généralement un foyer de la vie moderne. Ceux qui ont la charge de le restaurer doivent donc, tout en remplissant une mission avant tout utilitaire, respecter l'œuvre de leurs devanciers et travailler eux-mêmes selon l'esprit de leur temps, dans un sentiment de large compréhension de l'art du passé.

* * *

Comment s'est posé ce problème dans le cas du temple de la Madeleine ?

Il s'agissait en l'occurrence, de remettre en état une église dont l'entretien avait été passablement négligé pendant un demi-siècle, et qui, du fait de sa situation en évidence au milieu d'un quartier transformé, ne pouvait supporter un pareil délabrement. L'église, telle qu'on pouvait la voir de l'extérieur jusqu'en 1913, n'offrait plus guère d'éléments intacts datant de l'époque de sa construction. Fenêtres et contreforts avaient été mutilés à plusieurs reprises. Le clocher seul avait conservé, quoique bien rongées par le temps, ses formes anciennes, mais il avait perdu dès le XVI^e siècle

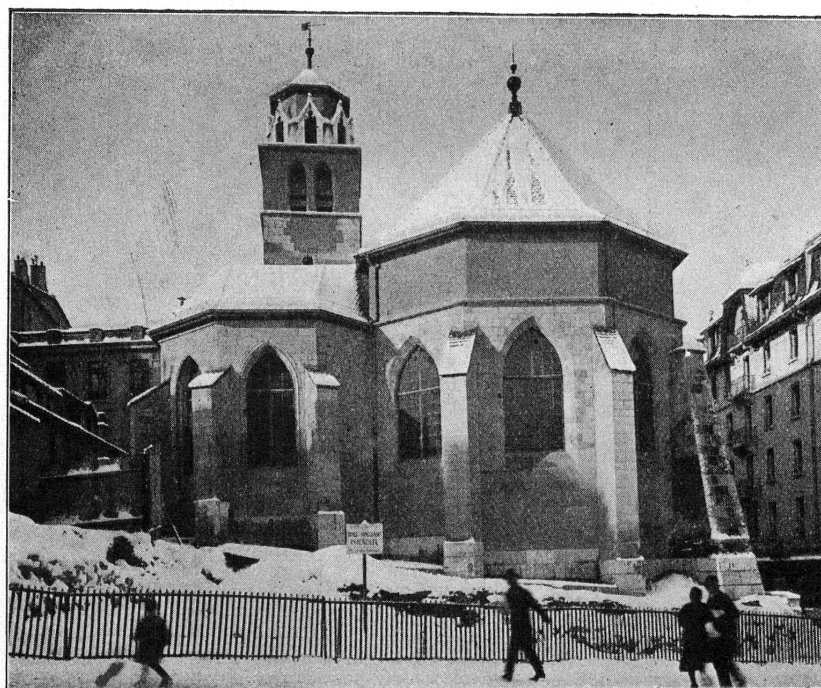


FIG. 1. — L'abside après la restauration.

Photo Molly.

sa flèche, dérochée par acte du Conseil et remplacée dès lors par un petit toit en capuchon. A l'intérieur, des galeries avaient coupé toutes les lignes de l'architecture, un badigeon terne avait fait disparaître les tonalités colorées de la pierre; une impression de pauvreté et d'abandon se dégageait de cet ensemble que regrettent aujourd'hui certains adorateurs du passé quel qu'il soit. Sous l'aspect qu'il avait encore il y a une dizaine d'années, le temple de la Madeleine n'était cependant pas le témoin d'un passé bien vénérable. Il devait principalement sa physionomie aux transformations opérées en 1846, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le gros œuvre cependant n'avait pu être détruit par les architectes du dix-neuvième siècle; il était en partie masqué par des constructions parasites, mais il avait conservé toute l'élégance de ses formes primitives. Murs et voûtes, arcades

et piliers provenaient sans aucun doute, dans leur majeure partie, de l'église reconstruite à la suite de l'incendie de 1430, en conservant certains fragments de l'église précédente (piliers à l'entrée du chœur et arcade à plein-cintre de l'ancien transept au sud). L'église du XV^e siècle avait donc les mêmes dimensions générales que le temple actuel. Mais elle ne fut pas accompagnée à l'origine des nombreuses chapelles que l'on peut encore voir aujourd'hui du côté sud. Elle n'avait qu'une seule nef,



FIG. 2. — La façade occidentale avant la restauration.

Photo Boissonnas.

éclairée par des fenêtres hautes et peut-être un petit croisillon. Entre l'époque de cette restauration et la Réforme, on construisit une série d'annexes au sud et au nord, communiquant avec la nef au moyen de spacieuses arcades et couvertes d'un toit en appentis qui entraîna la disparition des fenêtres latérales.

Pendant tout le moyen âge, l'église fut axée dans le sens longitudinal, le maître-autel se trouvant dans le chœur, des autels secondaires dans les chapelles latérales.

La chaire, qui se trouvait probablement sur le côté, à l'entrée de l'abside, ne jouait pas alors le rôle principal, car elle ne pouvait être vue de tous les points de l'édifice.

Après la Réforme, l'ordonnance intérieure de l'église fut modifiée de fond en comble. La chaire, devenue l'élément essentiel du culte, fut transférée à l'emplacement qu'elle occupe encore aujourd'hui au centre de la paroi nord, en un point où peuvent converger les regards des fidèles, placés en n'importe quel point de l'église. Les bancs furent disposés selon un plan à peu près conforme à l'état de choses actuel, qui est imposé par la situation même de la chaire. La transformation la plus radicale consista dans l'application, contre les murs, de tout un placage de galeries qui, sur

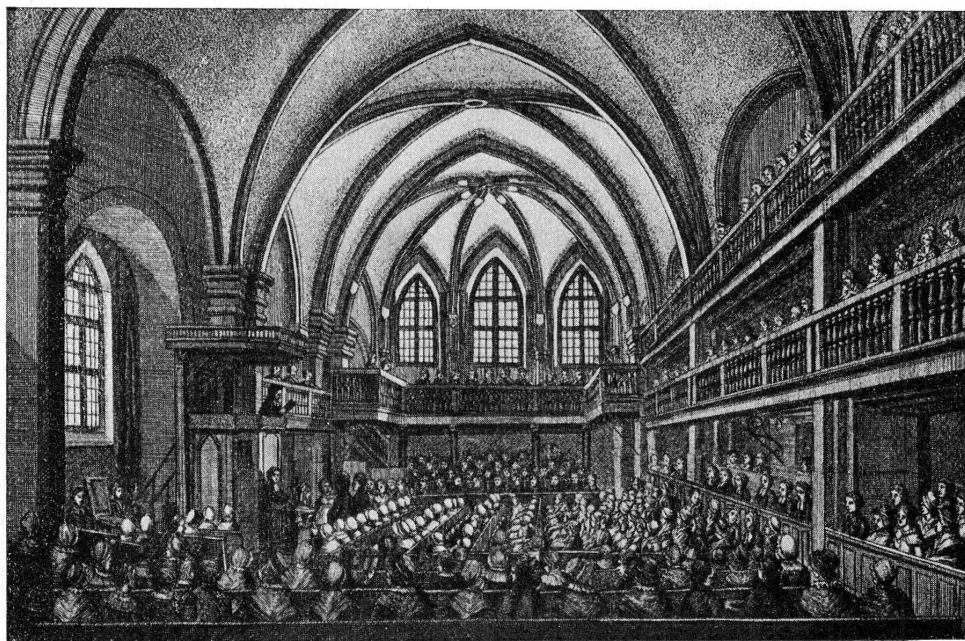


FIG. 3. — L'intérieur de l'église vers 1820.
D'après une gravure d'Escuyer.

une partie du pourtour de l'édifice, fut substitué, sans les détruire, aux anciennes formes d'architecture. Ce parti qui ne manquait pas de hardiesse, remplaça les lignes incurvées de l'architecture gothique par de grandes bandes horizontales agrémentées de balustres. Ce fut alors le véritable temple calviniste, dont l'estampe d'Escuyer nous a conservé le souvenir.

La restauration de 1846 a fait disparaître tous ces vestiges d'une époque où les temples étaient trop petits pour recevoir la foule des fidèles; elle a remplacé les balustres tournés, dans le goût du XVII^{me} siècle, par une galerie pseudo-gothique en bois clair; elle a ajouté aux formes simples et trapues de la façade principale un avant-corps qui en affaiblissait le caractère; elle a percé çà et là de nombreuses fenêtres,

sans plan d'ensemble, sans souci de l'ordonnance générale, et a rétabli, par des artifices de construction discutables, les baies éclairant la nef.

* * *

Nous avons rappelé brièvement ici les phases principales de l'histoire de la Madeleine, pour montrer que ce temple, comme tous les édifices anciens, a passé par plusieurs états successifs avant de prendre l'aspect que nous lui avons connu. L'église du XV^e siècle a toujours fourni la note dominante du tableau. Le temple calviniste



FIG. 4 — L'intérieur de l'église avant la restauration. Photo Boissonnas.

du XVII^e et du XVIII^e siècle a disparu sans laisser de traces. L'édifice, tel qu'il existait jusqu'en 1914, était un disgracieux maquillage de l'architecture ancienne, accommodée selon le goût romantique de l'époque du Réveil.

Quel que soit le jugement qu'on puisse porter sur ces transformations successives, celles-ci sont intéressantes à divers points de vue, car elles nous montrent dans quel esprit on a envisagé à diverses époques ce que nous appelons aujourd'hui l'œuvre de restauration d'un monument.

Au moyen âge, on n'a jamais considéré un édifice comme un bloc intangible dont il fallait respecter l'intégrité. On a apporté à l'église des modifications nécessi-

tées par les besoins du culte, en se servant des formes en usage au moment où l'on travaillait. Au temps des successeurs de Calvin, on n'a pas hésité à suivre la même voie; on n'a pas craint de masquer les formes de l'architecture du moyen âge par une ordonnance alors moderne, qui avait elle aussi son unité. On a utilisé le vase hérité du passé, mais on l'a revêtu d'une nouvelle parure.

Au XIX^e siècle, où l'art cédait le pas à la science, on a détruit cette unité, sans la remplacer par un décor nouveau. On a remis en lumière les formes de l'architecture ancienne pour les contrarier immédiatement par des adjonctions dont le style archaïsant ne rachetait ni la pauvreté ni l'insuffisance. On croyait être respectueux du passé, parce que l'on balafrait des arcs et des piliers de balustrades néo-gothiques et l'on perdait toute considération pour les grandes lignes d'ensemble. La fausse science s'alliait alors au mauvais goût.

* * *

Il serait présomptueux de prétendre que nous avons su mieux faire que nos devanciers. On nous permettra cependant d'exposer ici selon quels principes nous avons dirigé la restauration exécutée de 1914 à 1924. Il s'agissait en somme d'utiliser pour les besoins actuels un édifice qui avait été construit pour répondre à des exigences différentes de celles de notre temps. Le temple du XX^e siècle, comme l'église du XV^e, est un lieu de culte, mais il est avant tout une salle destinée à la prédication et même accessoirement une salle de concert. Il est bien certain que la forme donnée par l'Eglise catholique à la plupart des édifices religieux n'est pas celle que l'on choisirait aujourd'hui pour un temple destiné au culte protestant, si l'on se laissait seulement guider par le désir de satisfaire des besoins réels et non par le souci de cultiver certaines réminiscences du passé. Dans le cas particulier, il ne pouvait être question de modifier la structure même d'un sanctuaire édifié selon un programme qui eut à un moment sa raison d'être, il fallait s'en accommoder. Deux solutions se présentaient à qui voulait tirer parti d'un édifice de plan allongé: rétablir l'aménagement intérieur de l'église selon l'axe principal en mettant la chaire dans le chœur, ou maintenir la disposition adoptée après la Réforme en plaçant le prédicateur au milieu de la face latérale opposée aux chapelles. Au point de vue de la logique architecturale, la première solution eût été préférable. Nous lui avons cependant préféré la deuxième, parce qu'elle permettait une meilleure utilisation de l'espace réservé aux bancs et parce qu'elle laissait plus de liberté pour la disposition des fenêtres.

Du fait même de l'existence des chapelles, il n'était en effet pas possible d'éclairer directement la partie médiane de l'église, à moins de maintenir les baies disgracieuses créées en 1846. Nous avons préféré adopter franchement le parti de concentrer les fenêtres aux deux extrémités de l'église et de ne maintenir un éclairage latéral qu'au travers des chapelles. De cette façon le prédicateur n'a jamais, comme on dit, le jour dans les yeux, et les auditeurs ne sont pas aveuglés par une lumière trop vive.

La nécessité de libérer complètement les fenêtres de tout écran pouvant masquer la vue et l'obligation de trouver un maximum de places assises ont déterminé le choix de l'emplacement de l'orgue. L'ancien instrument placé sur la galerie ouest obstruait en effet la rose et occupait un espace qui pouvait être affecté à une autre destination. Le nouvel instrument sera placé derrière la chaire, dans une chapelle qui ne peut être utilisée par les auditeurs du culte; il deviendra ainsi, avec la chaire, le point central du sanctuaire, vers lequel convergent tous les regards.

* * *

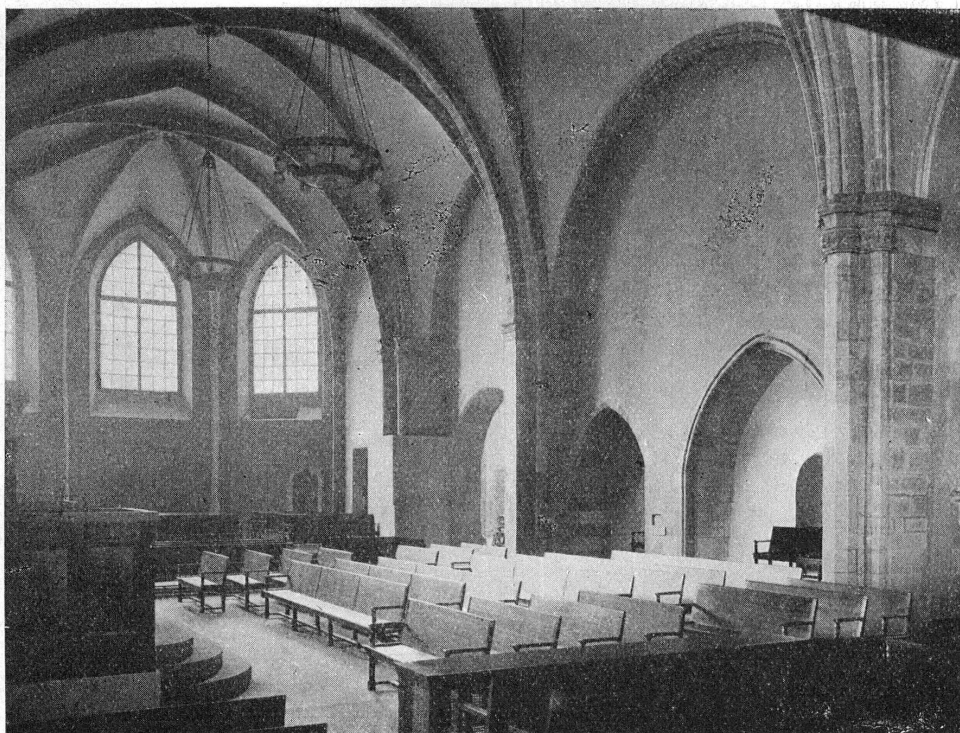


FIG. 5. — L'intérieur de l'église après la restauration.

Photo Molly.

Ces questions d'ordre pratique une fois réglées, il restait à examiner les moyens de remettre en valeur l'ancienne architecture de l'église, de rétablir le lien qui doit exister entre les piliers et les voûtes, de rendre visible le tracé des arcades qui s'ouvraient sur les chapelles. On ne pouvait songer à revenir à l'ordonnance des galeries du XVII^e siècle, ni à maintenir la coupure brutale des galeries plus modernes. On se décida pour la suppression complète de ce motif dont l'existence n'était plus, comme autrefois, justifiée par de sérieuses raisons pratiques. Seul fut maintenu l'amphithéâtre aménagé au-dessus de l'entrée, dans la première travée de l'édifice. Depuis la suppression des galeries, l'ancienne structure de l'édifice se lit en pleine clarté. Le vase ancien a retrouvé son unité et son harmonie. Les proportions de l'église du

moyen âge ne sont plus dénaturées par des adjonctions parasites. Ce n'est point l'église gothique aux formes élancées, aux parois ajourées comme on est habitué à la rencontrer dans les régions où ce style a pris naissance. C'est un vaisseau large et bas, aux murs massifs et de caractère encore roman, comme l'ont voulu les architectes des pays méridionaux restés toujours fidèles aux traditions antiques.

Faire parler, dans toute son ampleur, cette architecture d'autrefois, ce n'est pas reconstituer un passé mort, c'est remettre en lumière une œuvre de beauté qui est de tous les temps. Dans le cas du temple la Madeleine, l'empreinte laissée par une



FIG. 6. — L'intérieur de l'église après la restauration. Photo Molly.

époque définie sur l'édifice était trop marquée pour qu'il fût possible d'y substituer le sceau d'un temps nouveau. A cet égard, il nous est permis d'être plus respectueux que nos devanciers, sans encourir le reproche de faire de l'archaïsme.

En ce qui concerne l'aménagement du mobilier dans le vieux cadre reconstitué, la question se posait d'une manière très différente. Là il ne s'agissait plus de remettre en valeur des formes qui avaient été voilées par des mains maladroitement. Il s'agissait simplement de trouver des lignes et des tonalités qui s'harmonisent avec l'ambiance générale. Il s'agissait surtout de faire ressortir un caractère qui ne fut pas en contradiction avec l'esprit même de l'architecture, avec l'esprit même de l'Eglise protestante.

* * *

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur cette œuvre qui n'est point terminée et qui devra être complétée un jour par une décoration murale et des vitraux. Nous devons nous borner à affirmer que nous avons cherché l'accord entre le mobilier et son cadre architectural non pas dans l'emploi de formules empruntées au vocabulaire artistique du temps où l'église fut construite, non pas dans la copie servile de modèles anciens, mais dans le libre choix de lignes et de couleurs qui, à nos yeux, étaient assorties à leur cadre.



FIG. 7. — La façade occidentale après la restauration. Photo Molly.

A l'extérieur, l'œuvre de restauration a consisté en grande partie dans un travail de consolidation des maçonneries affaiblies ou désagrégées par le temps. Les seuls problèmes d'intérêt général qui se sont posés à cette occasion concernent le clocher et la façade principale. Quand bien même il était certain qu'une flèche avait à l'origine couronné la tour, la silhouette du clocher n'a pas été modifiée. On a craint de surcharger une construction dont les fondations n'étaient pas très profondes et, en respectant une « situation acquise », on a sanctionné un état provisoire qui durerait depuis plus de quatre cents ans.

La façade principale ne méritait pas de tels égards, puisqu'elle ne comptait, sous sa forme actuelle, que trois quarts de siècle d'existence. Pour en conserver le motif central, il eut fallu le reconstruire presque entièrement. On a préféré en

revenir à la simplicité de l'architecture primitive. Et sans reproduire littéralement les formes de la façade gothique, on a cherché à en faire revivre l'esprit et le caractère.

* * *

En exposant comment, dans un cas particulier, nous avons cherché à résoudre le problème de la restauration d'un monument ancien, nous ne prétendons pas avoir développé un système complet d'archéologie pratique. Nous nous sommes borné à présenter les données d'une expérience récente. Il suffira d'ajouter pour conclure que l'erreur du XIX^e siècle fut de vouloir faire, de la restauration des monuments, une œuvre de pure science. Sans doute, pour restaurer un édifice ancien, il faut le connaître et — ce qui est mieux encore — l'apprécier. Mais il faut aussi savoir rester, en face de ce témoin du passé, un homme du présent qui comprend les besoins de son temps et qui cherche à les satisfaire en créant, avec les éléments anciens et nouveaux dont il dispose, un ensemble harmonieux et vivant.

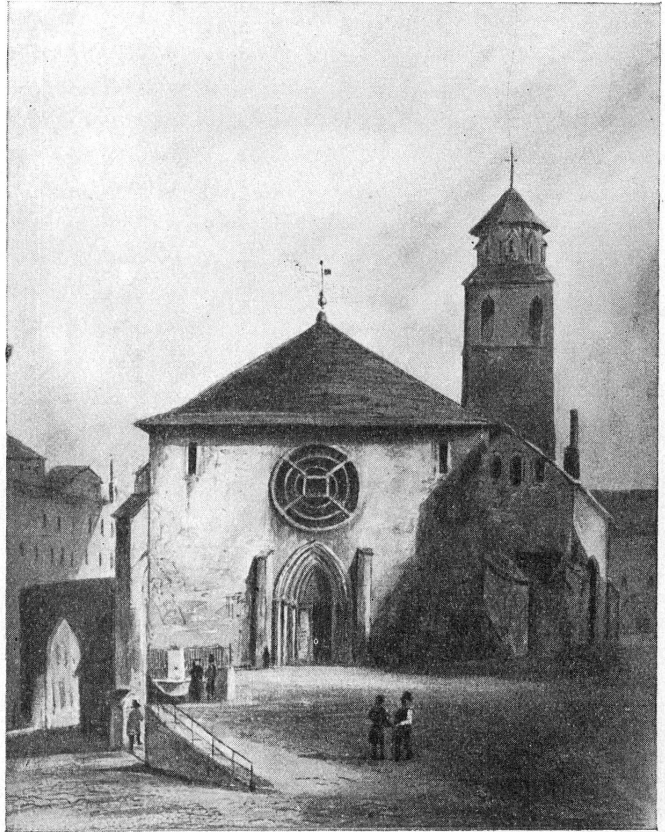


FIG. 8. — La façade occidentale en 1837.
D'après une aquarelle d'Albert Hensch.

